CERTIFICAT DE CONFORMITE
(Véhicules prêts à l'emploi)

Nous soussignés, ASCA DEMICO - 22, avenue Pasteur - 89330 SAINT JULIEN DU SAULT, carrossier constructeur, certifions que le véhicule :
- Livré prêt à l'emploi (voir NOTA)

	Dénomination		(2)
(D1)	Marque :	ASCA DEMICO	
(D2)	Type :	S317F1	
	Variante Version :	~~545...~~ ~~540...~~ ~~500...~~ 480J387 ~~420...~~ ~~380...~~ ~~370...~~ ~~360...~~ ~~350...~~ ~~340...~~	(1) (3)
(D3)	Dénomination commerciale :		(3)
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :	VHYS317F1480805275	(3)
(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) :	~~54500~~ ~~54000~~ ~~50000~~ 48000 ~~42500~~ ~~38000~~ ~~37000~~ ~~36000~~ ~~35000~~ ~~34000~~	(1)
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) :	Néant ~~38000~~ ~~37000~~ ~~36000~~ ~~35000~~ 34000	(1)
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) :	NC	
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg) :	NC	
(G1)	Poids à vide national (PV) (kg) :	9640	(3)
(J)	Catégorie internationale :	04	
(J1)	Genre national :	SREM ~~SRTC~~	(1)
(J3)	Carrosserie (désignation nationale) :	~~PLATEAU~~ (Nota : Carrosserie possible sous couvert de l'article R.433-1)	(1)
		~~PTE CONT~~	
		PTE ENG (Nota : Carrosserie possible sous couvert de l'article R.433-1)	
		~~BACHE~~ (Nota : Carrosserie possible sous couvert de l'article R.433-1)	
		~~FOURGON~~	
		~~SAVOYARD~~ (Nota : Carrosserie possible sous couvert de l'article R.433-1)	
		~~CASIERS~~	
		~~PLSC~~ (Nota : Carrosserie possible sous couvert de l'article R.433-1)	
(K)	Numéro de réception par type :	AU-2274-00-02	
(P1)	Cylindrée (cm^3) :	NC	
(P2)	Puissance nette maximale (kW) :	NC	
(P3)	Source d'énergie :	NC	
(P6)	Puissance administrative :	NC	
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :	NC	
(S1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	NC	
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :	NC	
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) :	NC	
(V7)	CO_2 (g/km) :	NC	
(V9)	Classe environnementale :	NC	

- Est entièrement conforme au type variante version dont le prototype à fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir NOTA).
- Sort de nos usines (magasins), le : 07/05/2008
Pour être livré à (Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire) :

[redacted]

- Peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433-1 du code de la route en : TE Possible ~~TE Exclusif~~ ~~Non Concerné~~ (1)
dans les conditions de masses ci-après :
Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)(kg) : 48000

Fait à SAINT JULIEN DU SAULT, le : 17/07/2008

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation
(3) A compléter

NOTA
Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type

RAPPEL
Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R317-17 et R.318-1 à R318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture;
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions

MENTION
La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnels, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles.
Les véhicules de la catégorie A peuvent circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433-1 du code de la route dans les conditions de poids indiqués dans le certificat de conformité Pour ce faire, il sera nécessaire de demander, lors de l'immatriculation du véhicule, une carte grise barrée rouge permettant d'effectuer des transports exceptionnels

ASCA DEMICO
Carrossier Constructeur
22, Avenue Pasteur - B.P. 16
89330 ST JULIEN DU SAULT
Tél. 03 86 63 23 45 - Fax 03 86 91 14 57
S.A. au capital de 97 280 Euros - R.C. Joigny
Siret 422 130 120 00013 - APE 342 A
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 82 422 130 120 00013